

d'autres Bagot; nous croyons que c'est un Fagot. Nous ne voulons ni le louer ni lui déclarer la guerre avant d'avoir eu l'occasion de le juger par ses actes; mais tout ce que nous pouvons dire c'est que nos lecteurs ne perdront rien pour attendre. On nous dit que c'est un diplomate. C'est dire assez qu'il se croit un rusé matois; or il ne faut pas désespérer de venir à bout de lui car on sait que le plus sûr moyen d'être trompé c'est de se croire plus fin que les autres.

Encore une fois nous n'aurons pas la guerre, pas même celle des sympathiseurs. Les bruits d'attaques de steamboats, de formation de loges de chasseurs sont parfaitement controuvés. Nous les avons reproduites seulement comme des facéties de nos confrères les rédacteurs sérieux, à la tête desquelles il faut placer la grande proclamation de Mr. Tyler qui n'est faite absolument que pour effrayer les badauds des bords de la Tamise, et pour détourner un peu de son propre gouvernement l'attention des américains.

Le procès de MacLeod est à la fin franchement commencé. La plupart des journaux annoncent qu'il ne peut manquer d'être acquitté. Le fameux capitaine Drew a cependant refusé de rendre témoignage dans cette affaire, sous le prétexte spécieux que les américains n'ont pas le droit de juger McLeod. C'est une drôle de manière de rendre service à son compatriote; il va peut-être aider à le faire pendre afin de démontrer plus clairement qu'on n'a pas le droit de le juger. Il en est qui pensent que ce n'est qu'une manière adroite de se tirer de l'embarras d'un témoignage contraire au prisonnier. Quoi qu'il en soit il paraît assez clair que MacLeod doit la position où il se trouve à sa seule vanterie. Lorsqu'on lui demanda (dans un hôtel, immédiatement après l'affaire de la Caroline) s'il y avait pris part, il montra comme preuve affirmative son sabre encore ensanglanté. De cette façon pour avoir été dans ce tems-là trop sûr de son coup, il est aujourd'hui très-peu sûr de son cou.

Les nouvelles d'Europe sont des plus insignifiantes; autant vaudrait n'en pas recevoir, tant ce qui s'y passe ressemble à ce que nous voyons sur nos parages. De gros bruits de guerre, puis la paix pire que jamais; des gouvernants en peine de savoir où et comment trouver de l'argent; mais d'une adresse admirable lorsqu'il s'agit de le dépenser.

Les français se démènent comme de véritables démons pour ne point payer le surcroît de taxes dont leur gouvernement les menace. C'est un peuple singulier que ce peuple français; il aime mieux mourir d'une indigestion de balles et de boulets que de mourir de faim. En Canada où l'on croyait les hommes plus accommodants, on commence à voir que le système des taxes ne plaira qu'à demi. L'idée seule d'un impôt sans représentation a mis tout Québec en émoi, et, chose singulière, les descendants de ce peuple anglais qui de tems immémorial se proclame le plus éclairé, le plus magnanime, le plus fier de ses droits, le plus attaché à ses libertés, le plus enfin tout ce qu'il y a de plus grand, viennent de se déclarer en faveur des taxes pour payer la *poïnce du gouvernement*. Pour notre part nous savons que l'on ne peut tout-à-fait se passer de taxes dans une administration quelconque; mais le chemin de l'impôt est si glissant, si éblouissant qu'une fois lancé on ne sait ni où ni comment s'arrêter. Nous croyons que le peuple qui paie ses charretiers a du moins le droit de les connaître et de leur indiquer la route; de leur indiquer la route afin qu'ils ne les versent pas dans une vilaine ornière; de les connaître afin de s'assurer qu'ils ne mangent pas eux-mêmes l'avoine et qu'ils ne mettent pas dans leurs bottes le foin qu'on destina